

POUR LES PROS

**FAUT QUE  
ÇA CHANGE  
MAINTENANT!**

FPPE FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES  
ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION  
DU QUÉBEC (CSQ)

CSQ  
Centrale des syndicats  
du Québec

# LA PASSERELLE NÉGO

## NÉGOCIATION ET PANDÉMIE

**Nous sommes dans une période qui marquera l'imaginaire collectif pour longtemps. Malheureusement, nous ne sommes qu'au début de la crise sanitaire. Plusieurs signaux indiquent que la situation actuelle pourrait se prolonger plusieurs mois, facilement au cœur de l'été.**

Le 31 mars, nos conventions collectives (francophone, anglophone, Crie et Kativik) venaient à échéance. Au commencement de la crise, le président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, proposait aux syndicats une trêve. Nous l'avions acceptée. Peu de temps après, le premier ministre a donné un signal qu'il souhaitait s'entendre avec toutes et tous les employés de l'état et ainsi en venir rapidement à la conclusion des conventions collectives.

Il faut comprendre que ce cheminement de négociation ne ressemble à rien. Nous avons discuté avec certains leaders syndicaux qui ont une longue expérience et ils n'ont jamais rien connu qui pourrait s'apparenter au déroulement actuel.

Les représentants de la FPPE, dans un souci de représentation des membres, ont fait les adaptations nécessaires pour s'inscrire dans un processus accéléré, tel que le souhaitait le premier ministre. Pour nous, un des avantages évidents était de sécuriser des hausses de salaire pour les prochaines années.

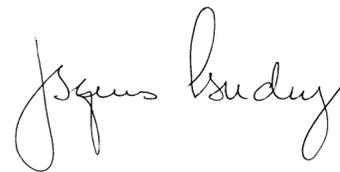
Nous avons donc convoqué nos instances pour établir des priorités dans un souci de dénouement rapide. Des représentants de chacun des syndicats étaient présents en vidéoconférence. Nous avons fait le nécessaire; toutefois, il n'y avait pas de réciprocité de la partie patronale.

La FPPE recherche toujours un contrat de travail favorable pour ses membres, nous adopterons notre stratégie en conséquence. Évidemment, si la négociation devait se poursuivre sur une longue période de temps, nous reviendrions avec l'ensemble de nos demandes qui sont toutes légitimes à nos yeux.

Aujourd'hui, c'est le scénario qui semble se dessiner. Nous avons dépassé le 31 mars que le gouvernement avait fixé comme ultimatum et les différentes primes (psychologues pour la FPPE) ont été prolongées pour 6 mois.

Le gouvernement ne semble plus pressé de régler... même si c'est lui qui a créé l'urgence. Les équipes aux tables tournent au ralenti.

Espérons que ce ne soit pas une stratégie qui en cache une autre.



Jacques Landry,  
Président FPPE(CSQ)

## TABLE ANGLOPHONE P2

À la suite du Conseil fédéral de négociation de la Fédération, l'équipe de négociation a rencontré la partie patronale le 29 mars dernier afin de lui faire part des priorités ciblées par notre instance dans le but de conclure une entente de principe dans un très court délai. Nous avons bien expliqué qu'en plus de cette courte liste, de nombreuses préoccupations ne pouvaient faire l'objet d'un règlement rapide et demeuraient des enjeux importants pour les professionnelles et professionnels. Lors de cette même rencontre, la partie patronale nous a aussi fait part de ses priorités en nous indiquant clairement qu'elle ne pourrait faire droit à aucune de nos demandes ayant une incidence monétaire. La partie patronale nous a d'ailleurs expliqué qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, elle ne considère plus avoir une problématique d'attraction et de rétention de personnel professionnel. En effet, selon ses dires, les commissions scolaires sont maintenant des employeurs de choix en raison du maintien de la rémunération en temps de crise.

L'équipe de négociation a rencontré à nouveau la partie patronale le 30 mars dernier, pour constater que l'information transmise ne permettait pas d'en venir à une entente à ce stade-ci.

Compte tenu du ralentissement actuel du rythme de la négociation, nous reviendrons avec la liste originale de nos demandes.

## TABLE FRANCOPHONE P1

La même démarche a été effectuée avec la partie patronale à la table francophone, le 29 mars dernier. Après analyse de la situation des priorités de part et d'autre, nous avons indiqué à la partie patronale que nous serions disposés à la rencontrer à nouveau si elle avait une réelle possibilité de négociation. Le porte-parole de la partie patronale nous a contactés le 1<sup>er</sup> avril en fin de journée pour fixer une nouvelle rencontre afin de discuter des priorités identifiées.

Comme les pourparlers n'entrent pas dans un dénouement rapide, nous avons indiqué au représentant patronal que nous reprenions le rythme original.

## NOUVELLES DE LA NÉGO DU NORD

La négociation aux tables du Nord a suivi sensiblement le même cheminement que pour les autres tables professionnelles. Nous étions conviés le mercredi 25 mars dernier à reprendre les négociations à un rythme accéléré, et ce, malgré que nous ayons de manière commune accepté de suspendre les négociations jusqu'au début avril. L'objectif de l'exercice auquel nous demandait de participer la partie patronale était de conclure d'une convention collective dans les prochains jours. Nous souhaitons avoir plus d'informations sur le contexte des discussions à venir et surtout, savoir quelles conditions allaient nous être imposées, si nous acceptions ce blitz. Pour ce faire, nous avons rencontré les deux tables du Nord (Crie et Kativik) le lendemain, soit le jeudi 26 mars.

Nous avons à ce moment indiqué à la partie patronale que nous devons valider avec nos instances si nous avons le mandat d'accepter de négocier rapidement les matières sectorielles. Pour ce

faire nous voulions avoir le plus d'informations possible. La partie patronale nous a indiqué que toutes les demandes syndicales pouvaient faire l'objet de discussions, autant les demandes à incidences monétaires que celles à coût nul. Aussi, nous n'avions pas de limite de nombre de demandes qui pouvaient être identifiées comme prioritaires, mais puisque le mandat était de négocier rapidement, nous devons être sélectifs. En ce qui concerne la date butoir, aucune date n'a été mentionnée, mais il était question de jours, et non de semaines. La partie patronale assurait avoir tous les mandats pour négocier rapidement.

Nous avons ensuite fait l'exercice de préparer une courte liste de demandes en conseil fédéral. Les demandes identifiées représentaient des demandes équilibrées et réalistes à notre avis, qui pouvaient faire l'objet d'une entente rapidement. Nous avons présenté cette liste le dimanche 29 mars aux deux tables. Nous avons également reçu la liste des de-

mandes patronales prioritaires. Nous avons été très déçus de constater que la grande majorité des demandes patronales se trouvaient encore sur la table, incluant des demandes représentant des reculs significatifs pour nos membres. Nous avons exprimé notre mécontentement aux deux tables. Nous étions également insatisfaits de l'absence de mandats des représentants patronaux sur nos demandes syndicales. Pour nous, l'ensemble de l'attitude de la partie patronale ne s'inscrivait pas dans une véritable démarche de négociation accélérée. Nous avons indiqué attendre un retour rapidement, qui était prévu pour le lendemain, soit le 30 mars. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons toujours pas eu de retour des porte-paroles patronaux aux tables Crie et Kativik.

Nos actions futures devront donc s'inscrire dans une stratégie globale et coordonnée. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de la suite des choses.